

Conseil Municipal du 24 mars 2021

Procès verbal

Ordre du jour

1. Approbation compte rendu du dernier conseil municipal.
2. Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020.
3. Affectation des résultats 2020.
4. Vote des taxes 2020.
5. Vote des budgets primitifs général et assainissement 2021.
6. Subventions aux associations.
7. Élection délégués au SDE et SMSMDE.
8. Modification du temps de travail de l'ATSEM titulaire, école maternelle.
9. Déclassement d'un chemin rural.
10. Complément de travaux du chemin de St Puy.
11. Questions diverses :

Demande FRAT 2021 (fond régional d'aide aux territoires)

Début de séance 18H35

Les 9 conseillers municipaux sont présents ainsi que les 2 adjoints et la maire
Secrétaire de séance : S.Duez

1 - Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Approuvé à l'unanimité

2 & 3 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020 - Affectation des résultats 2020

BG 2020	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés de 2019		220 843,31	202 416,21	0,00	202 416,21	220 843,31
Opérations de l'exercice 2020	346 404,68	392 316,54	189 623,71	367 134,51	536 028,39	759 451,05
TOTAUX	346 404,68	613 159,85	392 039,92	367 134,51	738 444,60	980 294,36
Résultat de clôture		266 755,17	24 905,41		241 849,76	

investissement*		Dépenses	Recettes
Exercice 2020		49 066,16	10 700,00
Total RAR		38 366,16	
Montant à couvrir par le fonctionnement		63 271,57	

* dépenses engagées en 2020 et réglées en 2021 – recettes notifiées en 2020 et versées en 2021

Affectation excédent

203483,60 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
63271,57 € au compte 1068 (recette d'investissement - excédent de fct capitalisé)

Assainissement 2020	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés de 2019		13 653,98		3 096,71	0,00	16750,69
Opérations de l'exercice 20120	5 363,45	5 117,47	2 398,09	2 996,00	7761,54	8113,47
TOTAUX	5363,45	18771,45	2398,09	6092,71	7761,54	24864,16
Résultat de clôture		13408,00		3694,62	17102,62	

RAR (reste à réaliser)

Exercice 2019		0,00	0,00
Total RAR		0,00	
Montant à couvrir par excéd de fct		0,00	

Affectation excédent

13 408,00 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
3 694,62 au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Comptes administratif et de gestion

(Le maire ne participe à ce vote)

Approuvé par 9 voix pour et 1 abstention

Affectation des résultats

Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention

4 - Vote des taxes 2021

12.

TH : taxe d'habitation – TFB : taxe sur le foncier bâti – TFNB : taxe sur le foncier non bâti.

En 2017 : TH : 11,6% - TFB : 8% - TFNB : 56%

En 2018 : TH : 11,6% - TFB : 8% - TFNB : 56%

En 2019 : TH : 11,6% - TFB : 8% - TFNB : 56%

En 2020 : TH : 11,6% - TFB : 8% - TFNB : 56%

Proposition de maintenir les mêmes niveaux de taxes en 2021.

Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention

5 - Vote des budgets primitifs général et assainissement 2021

Budget primitif

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	602 808,24	399 324,64
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 203 483,60
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		602 808,24	602 808,24

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	324 739,00	388 010,57
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	49 066,16	10 700,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 24 905,41	(si solde positif) 0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		398 710,57	398 710,57

Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention

Budget assainissement

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 456,69	5 048,69
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 408,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		18 456,69	18 456,69

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 332,20	10 637,58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 694,62
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 332,20	14 332,20

Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention

6 - Subventions aux associations

Demande 2021 reçue :

- Comité des fêtes : 2100€

Pour mémoire, subvention accordée en 2020 : Comité des fêtes 2100€

Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention

7 - Election des délégués au SDE et SMSMDE

Suite à la démission de Florence Cheilan comme déléguée titulaire au SDE et SMSMDE et la démission de Jean-Philippe Barbut comme délégué titulaire au SDE et délégué suppléant au SMSMDE, il convient de procéder à l'élection des nouveaux représentants de la commune :

SDE :

- 2 délégués titulaires. Sont candidats : P. Eybert et A. Magaud
- 1 délégué suppléant . Est candidate : S.Duez

JPh. Barbut refuse de participer au vote
P.Eybert, A.Magaud et S.Duez sont élus par 8 voix pour et 2 abstentions

SMSMDE :

- 1 délégués titulaires. Est candidat : A. Magaud
- 1 délégué suppléant . Est candidat : P.Eybert

JPh. Barbut refuse de participer au vote
P.Eybert et A.Magaud sont élus par 8 voix pour et 2 abstentions

8 - Modification temps de travail de l'Atsem titulaire, école maternelle.

Passage de 31,62 H à 30,77 H en raison de la nouvelle organisation des transports scolaires.

Approuvé par 10 voix pour et 1 abstention

9 – Déclassement chemin rural

Rappel de l'exposé du CM du 10/02/2021 :

Mme Zoppé souhaiterait acquérir le chemin rural desservant en cul de sac son habitation. Du fait qu'elle en est l'unique utilisateur et que les parcelles A211 – 216 – 217 entourant le chemin lui appartiennent, l'opération est envisageable. Néanmoins, de part le régime juridique particulier des chemins ruraux, il est nécessaire au préalable de procéder à son déclassement.

A noter que la cession éventuelle du chemin et ses conditions devront faire l'objet d'une autre délibération.

Motif d'ajournement lors du CM du 10/02/2021 :

1. Y a-t-il des cas identiques sur les communes ?
2. Quelle est la valeur du revêtement fait en 2015 ?

Réponses :

1. Non
2. Estimé à 1500€ maxi neuf . Durée d'amortissement = 20ans . Valeur résiduelle actuelle : 1045€ maxi

Le déclassement nécessite une enquête publique. Dans l'attente de son coût, la délibération est reportée au prochain conseil municipal.

10 – Complément de travaux au chemin de St Puy.

Le chemin de St Puy récupère les eaux de ruissellement provenant du champ le bordant. Elles causent des inondations par fortes pluies chez les riverains. Cette situation n'a jamais été traitée par les municipalités précédentes malgré les demandes répétées des riverains.

Afin de solutionner la situation, la commune vient de faire des travaux avec l'autorisation du propriétaire pour recréer une mini digue et un fossé d'écoulement le long du champ tout en maintenant l'accessibilité aux engins agricoles. Montant : 2400€. A noter que les travaux ont été réalisés sur du domaine privé.

Le propriétaire du champ demande que l'accessibilité à son champ par les engins agricoles soit encore améliorée. Cout : 1995€

Reporté au prochain CM par 5 voix pour, 1 contre et 5 abstentions

11 - Questions diverses

Demande FRAT 2021 pour modification PLU

La commune souhaite solliciter l'aide du Fonds Régional d'Aide aux Territoires (FRAT à hauteur de 30 %)

Approuvé par 9 voix pour et 2 abstentions

Fin de conseil municipal à 19h45